

# Le nexus inégalités sociales-inégalités environnementales : bilan et perspectives

Par Virginie MARCHAL

OCDE <sup>(1)</sup>

Les dernières décennies ont connu une croissance économique sans précédent. Si cette croissance a favorisé l'élévation moyenne du niveau de vie, les inégalités sociales au sein des pays n'ont jamais été aussi importantes depuis l'après-guerre. Les groupes sociaux vulnérables sont souvent affectés de manière disproportionnée par les dégradations environnementales et sont, le plus souvent, mal préparés pour y faire face, ce qui les entraîne parfois vers plus de pauvreté. En dépit d'efforts ininterrompus déployés depuis plusieurs dizaines d'années en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion de l'environnement, le niveau des ressources naturelles continue de se détériorer dans de nombreuses régions du monde. Si certaines évolutions mondiales (l'amélioration des accès à l'eau potable, par exemple) sont des signes encourageants d'une réelle amélioration, d'autres (comme la pollution de l'air en milieu urbain et le défaut d'accès à l'assainissement de base, l'exposition au changement climatique et la dégradation des écosystèmes) représentent un risque grave pour la santé humaine et pour la capacité de développement des populations exposées des pays les plus pauvres et des populations les plus vulnérables.

## Préambule

Les dernières décennies ont connu une croissance économique mondiale sans précédent. Si cette croissance a favorisé l'élévation moyenne des niveaux de vie, les inégalités sociales au sein des pays n'ont jamais été aussi importantes depuis l'après-guerre, en particulier dans les pays industrialisés et les pays émergents (OCDE, 2014). En parallèle, et en dépit d'efforts ininterrompus déployés depuis plusieurs dizaines d'années en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion de l'environnement, la croissance économique et démographique s'effectue à un rythme plus soutenu que celui de la réduction des dégradations environnementales. Le niveau de ressources naturelles continue de se détériorer dans de nombreuses régions du monde (OCDE, 2012a). Les pays à revenus faibles et intermédiaires sont le plus durement touchés par cette situation, car une partie significative de leur croissance repose sur leur capital naturel. Les ressources et les services environnementaux contribuent à hauteur de 26 % à la richesse totale

des pays à faible revenu, contre 2 % pour les pays industrialisés (OCDE, 2012b). En l'absence de capacités institutionnelles fortes et de moyens financiers, ces pays sont souvent démunis face à cette dégradation de leur environnement et à la nécessité de s'adapter à l'évolution de la situation et de mettre en œuvre des stratégies de croissance verte.

Certaines approches environnementales internationales ont tendance à souligner l'importance des inégalités environnementales entre pays économiquement avancés et pays plus pauvres, que ce soit en termes d'impacts provoqués (par exemple, émissions de gaz à effet de serre, dégradation des écosystèmes) ou d'impacts subis (conséquences du réchauffement climatique, de la surpêche, de la pollution de l'air).

(1) Cet article est basé sur les travaux de modélisation menés conjointement par l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL) dans les Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 (OCDE, 2012a).

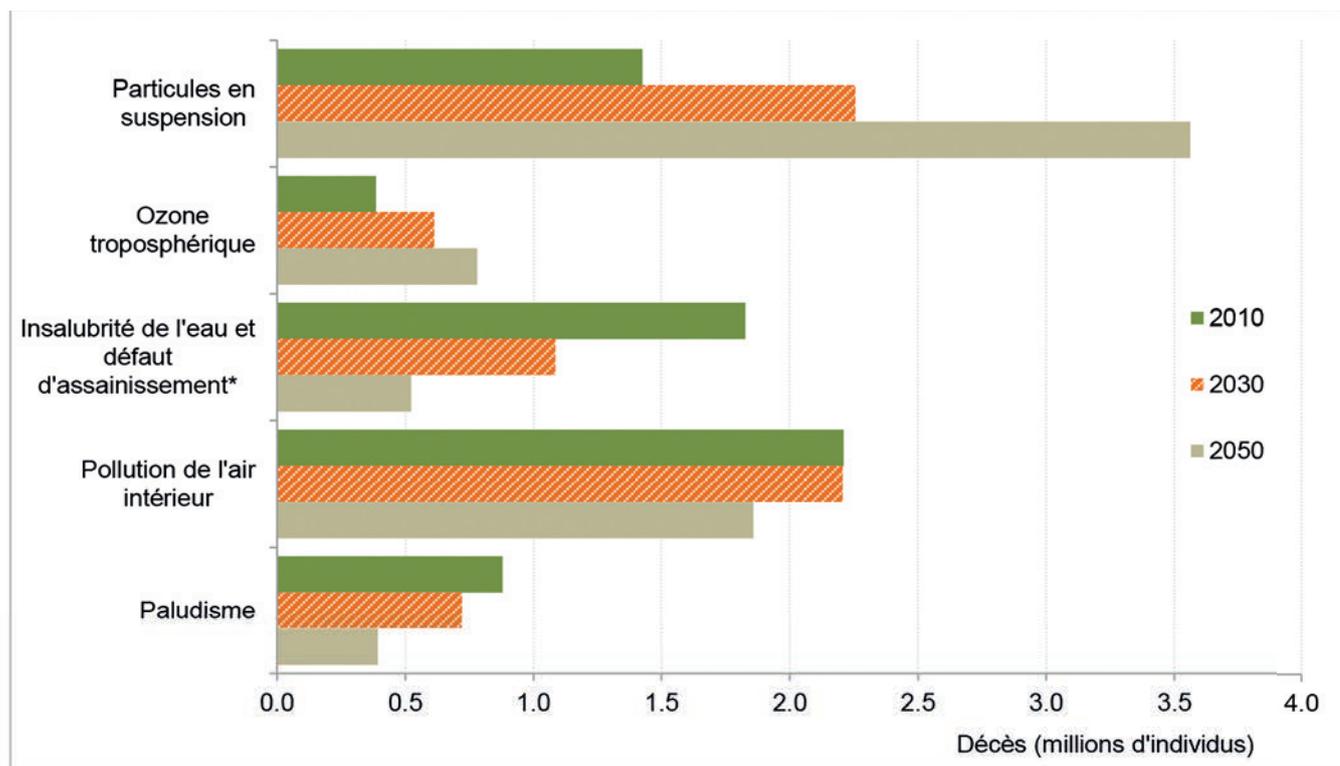


Figure 1 : Décès prématurés dans le monde liés à certains risques environnementaux - Scénario de référence : 2010-2050.

\* Mortalité infantile seulement.

Source : scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

Mais d'autres composantes peuvent être prises en compte : les inégalités dans l'exposition aux risques et aux nuisances environnementales (populations urbaines et pollution de l'air, populations côtières et risque d'inondation par submersion), les inégalités dans la capacité d'influer sur les politiques environnementales (par exemple, dans la problématique du changement climatique, dans laquelle les plus exposés ne sont pas nécessairement ceux qui contribuent le plus au changement climatique) et, enfin, les inégalités dans la vulnérabilité et dans les capacités à faire face (populations jeunes, populations âgées, populations pauvres).

Cet article décrit les inégalités sociales en termes d'impacts subis et de vulnérabilité au prisme de quatre dimensions environnementales qui exercent de fortes pressions sur la santé humaine et qui représentent aujourd'hui la principale cause des décès prématurés dans le monde, à savoir la pollution de l'air, l'insalubrité de l'eau, le défaut d'assainissement et le changement climatique (voir la Figure 1 ci-dessus).

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS, 2009) estime que ces quatre dimensions environnementales sont aujourd'hui responsables de 8 à 9 % des décès prématurés enregistrés sur la planète (voir le Tableau 1 ci-contre). Les personnes âgées et les enfants sont particulièrement vulnérables à la pollution environnementale. La plupart des décès chez les enfants de moins de 5 ans (25 % des décès totaux) sont enregistrés dans des pays à revenus faibles ou intermédiaires, des pays où la santé publique est influencée par d'autres facteurs socio-économiques qui aggravent les impacts des dégradations environnementales sur les populations (forte densité de population, faible niveau d'éducation, lacunes dans les

Risque	% des décès		
	Monde	Pays aux revenus faibles ou intermédiaires	Pays aux revenus élevés
Présence de fumée à l'intérieur des habitations due à des combustibles solides	3,3	3,9	0
Approvisionnement en eau non potable, défaut d'assainissement, défaut d'hygiène	3,2	3,8	0,1
Pollution de l'air extérieur en milieu urbain	2,0	1,9	2,5
Changement climatique mondial	0,2	0,3	0
<b>Ensemble des quatre risques</b>	<b>8,7</b>	<b>9,9</b>	<b>2,6</b>

Tableau 1 : Pourcentages de décès imputables aux quatre risques environnementaux par grande région, 2004.

Source : Organisation mondiale de la Santé (OMS), *Global health risk: Mortality and Burden of disease attributable to selected Major Risks*, Genève, 2012.

systèmes de santé, faible revenu par habitant, par exemple). Dans les pays aux revenus élevés, les impacts sont nettement moindres et la pollution atmosphérique locale est le principal risque environnemental (voir le Tableau 1 ci-dessus).

Les paragraphes suivants dressent un bilan et présentent les perspectives d'évolution de ces quatre dimensions. Ils se basent sur les travaux de modélisation menés conjointement par l'OCDE et l'Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL) dans les *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050* (OCDE, 2012). Cette étude fait une analyse prospective des impacts des tendances économiques et démographiques au cours des quatre prochaines décennies dans le cas (scénario de référence) où l'humanité n'adopterait pas de mesures plus ambitieuses afin de mieux gérer les ressources naturelles.

## La pollution de l'air

La pollution de l'air est désormais la principale cause de décès prématurés dans le monde, dépassant les problèmes liés à la qualité de l'eau et au manque d'assainissement. Deux formes de pollution de l'air peuvent avoir des conséquences dramatiques sur la santé, la pollution de l'air extérieur, liée surtout aux particules fines en suspension dans l'air, et la pollution de l'air intérieur, qui provient de l'utilisation, pour la cuisine et le chauffage, de charbon et de biocarburants solides par les ménages les plus pauvres.

Chaque année, près de deux millions de personnes meurent prématurément du fait de la pollution de l'air intérieur. La plupart des victimes sont des enfants et des personnes âgées, en particulier dans les pays aux revenus faibles ou intermédiaires d'Asie et d'Afrique (64 % de ces décès, dont 28 % pour la seule Chine) (OMS, 2009). Cependant, l'augmentation des revenus et du niveau de vie devrait entraîner une baisse du nombre des personnes utilisant des combustibles solides traditionnels pour cuisiner et se chauffer, et donc diminuer de manière générale les expositions à des pollutions d'air intérieur à partir de 2020 (OCDE, 2012a).

La qualité de l'air en milieu urbain est une source de préoccupation majeure en matière de santé publique. En l'absence de politiques efficaces et malgré une amélioration de la qualité de l'air au cours des vingt dernières années, la pollution atmosphérique extérieure devrait devenir la principale cause environnementale de décès prématurés à l'échelle mondiale. L'OMS estime que seulement 2 % de la population urbaine vit aujourd'hui dans un environnement où la concentration en particules fines (PM10) est à des niveaux acceptables (<20 µg/m<sup>3</sup>). 70 % de la population urbaine des pays aux niveaux de revenus faibles et intermédiaires est soumise à des niveaux de pollution atmosphérique qui dépassent de très loin les normes sanitaires acceptables (>70µg/m<sup>3</sup>, voir la Figure 2 ci-dessous), en particulier en Asie. Le nombre des décès liés aux particules fines devrait augmenter considérablement dans les années à venir, passant de 1 million à l'heure actuelle à 3,5 millions en 2050. La majorité de ce sur-

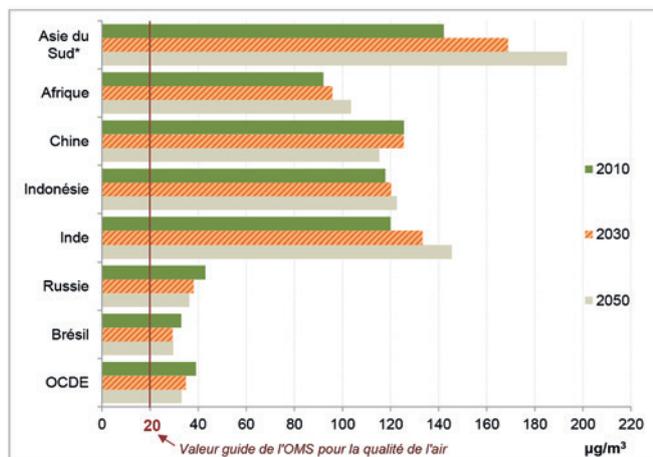


Figure 2 : Concentrations de PM10 dans les grandes villes - Scénario de référence : 2010-2050.

\* L'Asie du Sud à l'exclusion de l'Inde.

Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

croît de mortalité devrait être constatée en Chine, en Inde et en Indonésie, dans un contexte d'urbanisation croissante et de vieillissement des populations rendant ces pays plus vulnérables (OCDE, 2012a).

## L'eau

### Une concurrence de plus en plus exacerbée autour des ressources en eau

L'eau est à l'origine d'une concurrence de plus en plus intense entre différents usages (urbains, ruraux, industriels, énergétiques, écosystémiques), et celle-ci devrait s'amplifier. La demande en eau a augmenté deux fois plus vite que la population au cours du XX<sup>e</sup> siècle, portée qu'elle était par la demande en particulier du secteur agricole (qui représente environ 70 % de la demande totale d'eau douce). Les projections estiment que la demande pourrait augmenter de 55 % dans les quarante prochaines années, en particulier dans les pays en développement, et ce pour des usages autres que l'agriculture (secteur manufacturier et production d'énergie) (OCDE, 2012a).

Cet accroissement de la demande pourrait accentuer le stress hydrique <sup>(2)</sup> dans les bassins hydrographiques des régions en développement les plus peuplées, notamment en Afrique du Nord et en Afrique australe, ainsi qu'en Asie du Sud et en Asie centrale, qui sont déjà les régions les plus touchées par le manque d'eau. En 2000, 1,6 milliard de personnes étaient en situation de stress hydrique élevé. En 2050, ce chiffre devrait s'établir à 3,9 milliards de personnes, soit 40 % de la population mondiale, habitant pour les trois-quarts dans des pays émergents (voir la Figure 3 de la page suivante). La préservation des flux environnementaux en sera fragilisée, mettant encore davantage en danger les écosystèmes.

Dans plusieurs régions, l'épuisement des eaux souterraines pourrait devenir la plus grande menace pesant sur l'agriculture et sur l'approvisionnement en eau des zones urbaines. Les eaux souterraines représentent 90 % des ressources d'eau douce disponibles. Cependant, le rythme actuel de leur exploitation est plus rapide que la capacité des nappes phréatiques à se renouveler, et ce rythme devient insoutenable dans certaines régions agricoles. Le taux d'épuisement des nappes a plus que doublé entre 1960 et 2000 (OCDE, 2012a).

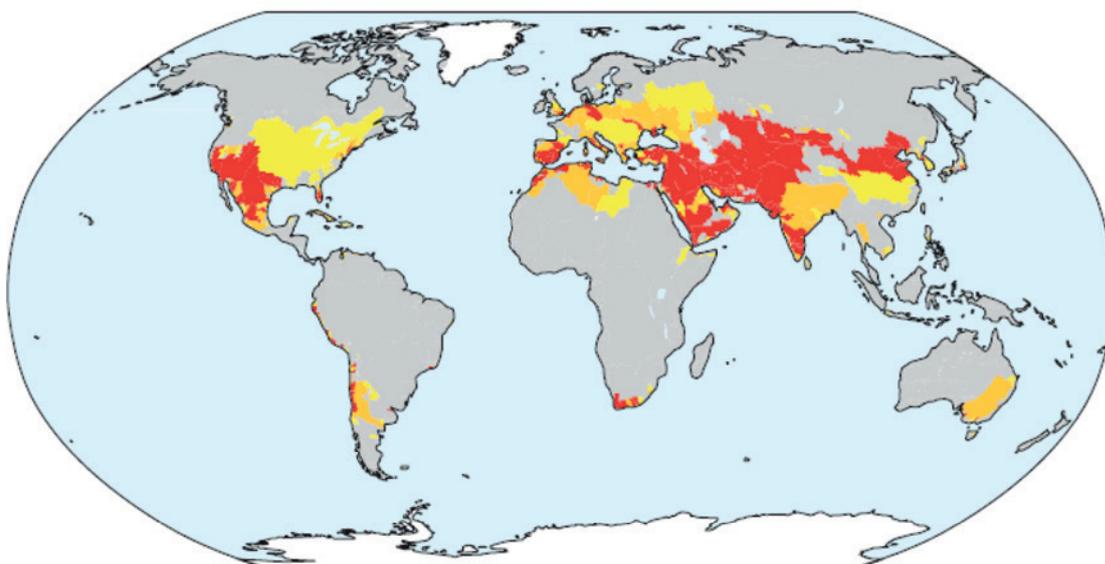
### Des signes encourageants en matière de qualité de l'eau, mais des efforts restent à faire

Dans les pays de l'OCDE, la qualité des eaux de surface et souterraines est en voie d'amélioration grâce à des gains d'efficacité dans l'agriculture et à des investissements consacrés au traitement des eaux usées. Cependant, à l'échelle globale, la pollution de l'eau par des éléments nutritifs pro-

(2) Moyenne annuelle, toutes formes confondues, de la demande d'eau dans un bassin (ou sous-bassin) hydrographique par rapport à la moyenne annuelle des disponibilités en eau (précipitations - évapotranspiration) dans ce même bassin (ou sous-bassin). Les ratios obtenus sont souvent classés en quatre catégories : moins de 10 % = stress nul ; 10-20 % : stress faible ; 20-40 % = stress moyen ; plus de 40 % = stress élevé.



Partie A. 2000



Partie B. 2050

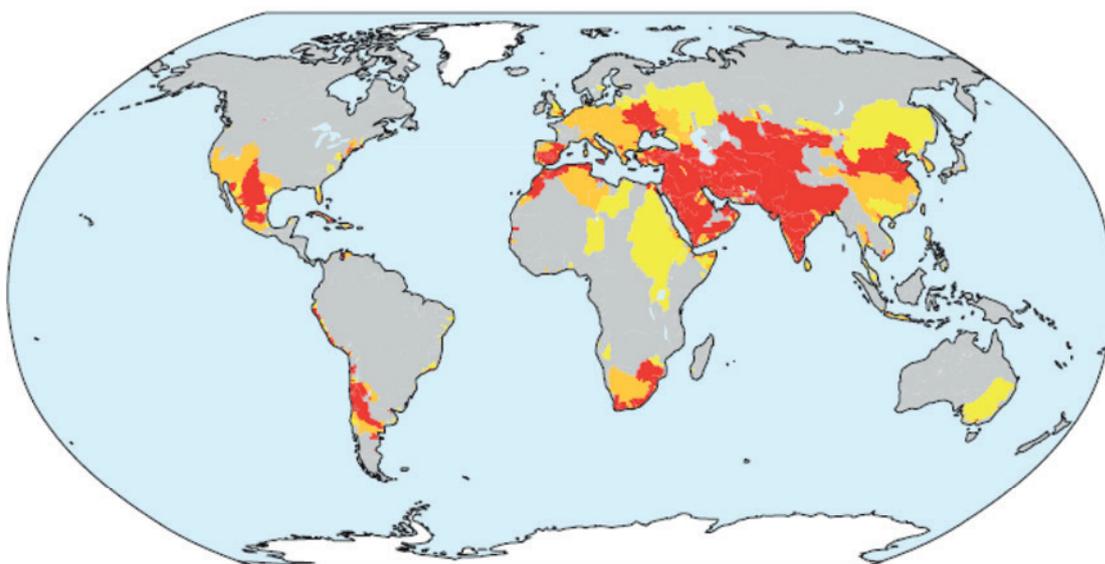


Figure 3 : Stress hydrique par bassin hydrographique en 2000 et 2050, scénario de référence.  
 Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, modèle IMAGE.

venant d'eaux urbaines résiduares et de l'agriculture devrait s'aggraver, intensifiant l'eutrophisation et portant atteinte à la biodiversité aquatique (OCDE, 2012a). La dégradation de la qualité de l'eau a déjà réduit la biodiversité d'un tiers dans les cours d'eau, les lacs et les zones humides, en particulier en Chine, en Europe, au Japon, en Asie du Sud et en Afrique australe (OCDE, 2012a). Ces pertes de biodiversité impactent en particulier et de manière directe les populations les plus pauvres, dont les revenus reposent souvent en grande partie sur les ressources naturelles. Les pertes de biodiversité peuvent aussi avoir des impacts de longue durée sur toutes les catégories de population (pertes de pollinisateurs, d'oiseaux, de batraciens et de poissons induisant des *blooms* (proliférations) de ravageurs ou d'insectes pathogènes...).

Entre 1990 et 2010, le nombre des personnes ayant accès à des sources améliorées d'eau potable (canalisation ou puits protégés) a augmenté de près de deux milliards (OMS/UNICEF, 2012, voir la Figure 4 de la page suivante). De grands progrès ont été accomplis en Asie de l'Est, où la couverture des populations par les services d'assainissement est passée de 27 % en 1990 à 67 % en 2011. Si, en 2011, près des deux tiers de la population mondiale utilisaient des installations d'assainissement améliorées, 2,5 milliards de personnes n'y avaient toujours pas accès. En outre, l'accès à une source d'eau améliorée ne signifie pas pour autant que cette eau soit sans danger pour la santé : 50 % des hospitalisations en Afrique sont liées à des patients souffrant d'une maladie liée à la mauvaise qualité de l'eau (OCDE, 2012a).

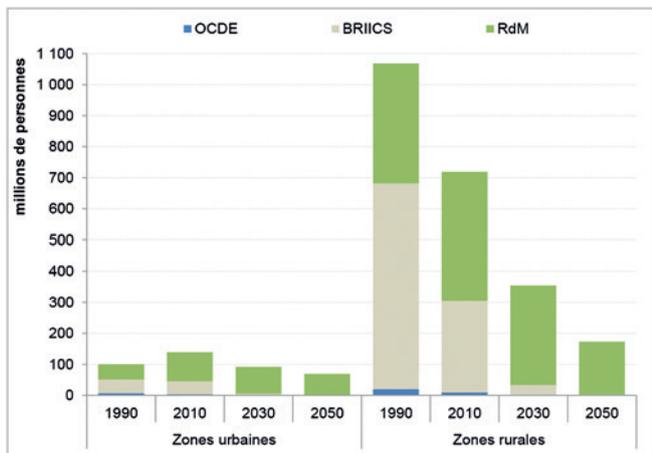


Figure 4 : Nombre de personnes n'ayant pas accès à une source d'eau améliorée - Scénario de référence : 1990-2050.  
 Source : scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

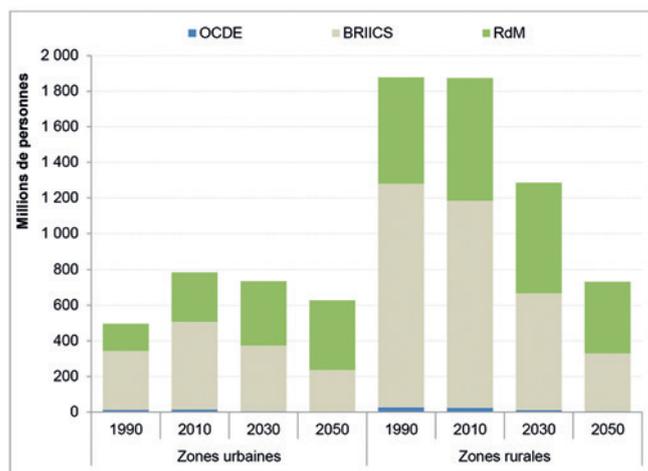


Figure 5 : Nombre de personnes n'ayant pas accès à des installations sanitaires de base - Scénario de référence : 1990-2050.  
 Source : scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, résultats du modèle IMAGE.

Par ailleurs, près de 2,6 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement (voir la Figure 5 ci-contre) et 783 millions de personnes n'ont toujours pas accès à des installations sanitaires de base. Les zones rurales des pays les moins développés sont particulièrement touchées. Le monde est toujours loin d'atteindre la cible des Objectifs millénaires de développement (OMD) relative à l'assainissement, qui était d'avoir fait passer de 51 à 25 % en 2015 la proportion des personnes n'ayant pas accès à des services d'assainissement de base (OMS/UNICEF, 2012).

### Le changement climatique

Les effets du changement climatique se font déjà sentir dans tous les secteurs et dans tous les milieux (agriculture, santé, écosystèmes terrestres et océaniques, approvisionnement en eau...) et sur tous les continents et les océans (des petites îles aux grands continents) des plus riches aux plus pauvres. En l'absence de nouvelles politiques volontaristes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, le monde se dirige vers un réchauffement se situant (selon divers scénarios) entre 3 et 6 degrés centigrades à la fin du siècle. Toutes les

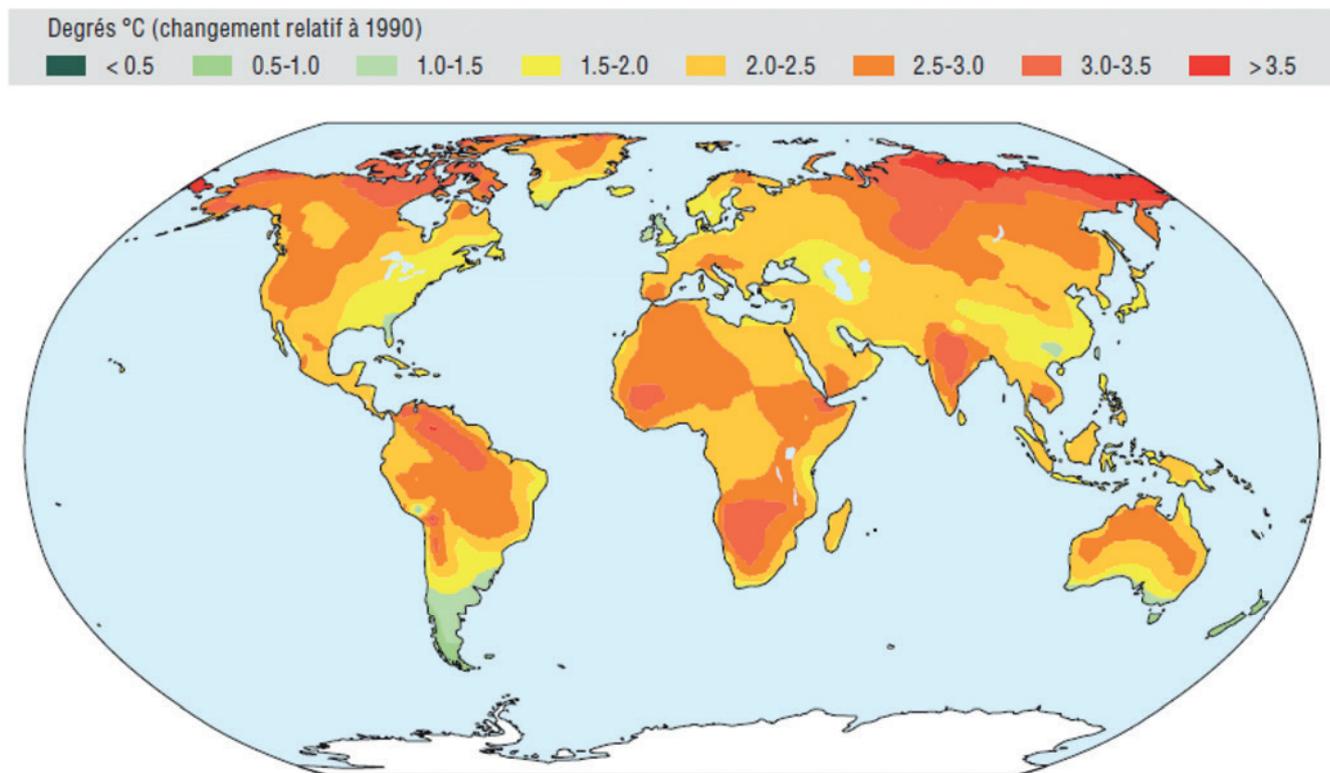


Figure 6 : Modification de la température annuelle en 2050, scénario de référence.  
 Source : Scénario de référence des Perspectives de l'environnement de l'OCDE, modèle IMAGE.

régions devraient être touchées par les conséquences du réchauffement, mais les pays en développement, dont la croissance est plus dépendante des ressources naturelles et qui ont une capacité d'adaptation limitée, devraient être les plus affectés. Les personnes vivant dans la précarité sont souvent les plus touchées par le risque climatique, et elles risquent de l'être encore plus à l'avenir, en particulier en Afrique sub-saharienne, en Inde et en Amérique latine (voir la Figure 6 de la page précédente et OCDE, 2012a).

## Les implications politiques

Pour garantir aux deux milliards d'êtres humains supplémentaires à horizon 2050 une meilleure qualité de vie, il est indispensable de protéger, de gérer et de restaurer les actifs naturels. En l'absence de politiques environnementales ambitieuses, les dégradations environnementales contribueront à entretenir un monde toujours plus inégalitaire. Il est nécessaire et urgent d'engager dès à présent une action globale, à travers des politiques de croissance verte, en particulier, pour éviter les conséquences économiques, sociales et humaines qu'aurait toute inaction.

Mais cela ne sera pas suffisant. Par le passé, l'évaluation des inégalités sociales et les politiques visant à les réduire se sont particulièrement centrées sur les aspects monétaires, et en particulier sur les disparités de revenu, avec des résultats mitigés.

Au vu des enjeux environnementaux et pour une meilleure efficacité, les politiques de lutte contre les inégalités ont

beaucoup à gagner à une réflexion qui aille au-delà d'une approche centrée sur les revenus pour inclure des dimensions non monétaires qui sont tout aussi importantes pour le bien-être, comme la préservation de l'environnement dans une optique de croissance verte pour tous (OCDE, 2014).

## BIBLIOGRAPHIE

OCDE, *All on board: making inclusive growth happen*, OECD Publishing, Paris, 2014.

OCDE, *Perspectives de l'environnement de l'OCDE à l'horizon 2050 : Les conséquences de l'inaction*, OECD Publishing, Paris, 2012a.

DOI: [http://dx.doi.org/10.1787/env\\_outlook-2012-fr](http://dx.doi.org/10.1787/env_outlook-2012-fr)

OCDE, *Vers un développement plus vert : améliorer les capacités pour la gestion et la gouvernance de l'environnement*, OECD Publishing, Paris, 2012b.

DOI: <http://dx.doi.org/10.1787/9789264168527-fr>

OMS, *Global health risk: Mortality and Burden of disease attributable to selected Major Risks*, OMS, Genève, 2009.

OMS, UNICEF (2013), *Progrès en matière d'alimentation en eau et d'assainissement : rapport 2013*, Programme commun OMS/UNICEF de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.